



Aix en Provence
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE
D'AIX-EN-PROVENCE**

Séance publique du

1 février 2010

Présidence de Mme Maryse JOISSAINS-MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Député des Bouches-du-Rhône
Président de la Communauté du Pays d'Aix

2010.94

**OBJET : ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ART - ADHÉSION DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ART
À L'ASSOCIATION POUR LA FONDATION INTERNET NOUVELLE GÉNÉRATION (FING) -
AUTORISATION DE SIGNER LA CONVENTION**

Le 01/02/10 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 26 Janvier 2010, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Sylvaine DI CARO, Mme Fatima DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Alexandre GALLESSE, M. Jacques GARCON, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Christian LOUIT, M. Henri MATAS, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

M. Lucien AMBROGIANI à M. François-Xavier DE PERETTI, Mme Danièle BRUNET à Mme Catherine RIVET-JOLIN, M. Laurent DILLINGER à Mme Charlotte BENON, M. Gérard GERACI à M. Francis TAULAN, M. Jean-Christophe GROSSI à M. Eric CHEVALIER, Mme Sophie JOISSAINS à Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES à M. Victor TONIN, Mme Amaria MOHAMMEDI à Mme Reine MERGER, M. Jules SUSINI à M. Gérard BRAMOULLÉ

Excusés sans pouvoir :

Mme Brigitte DEVESA, M. Robert FOUQUET, M. Jean-Marc PERRIN

Secrétaire : Yannick DECARA

Madame Patricia LARNAUDIE donne lecture du rapport ci-joint.

**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Education - Culture
- Politique de la Ville
Ecole Supérieure d'Art

RAPPORT POUR
LE **CONSEIL MUNICIPAL**
DU 01/02/10

RAPPORTEUR : Madame Patricia LARNAUDIE

Politique Publique : Enseignement et Soutien à l'Éducation des Enfants Scolarisés

OBJET : ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ART - ADHÉSION DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ART À L'ASSOCIATION POUR LA FONDATION INTERNET NOUVELLE GÉNÉRATION (FING) - AUTORISATION DE SIGNER LA CONVENTION - Décision du Conseil

Mes chers collègues,

L'école supérieure d'art bénéficie depuis 2008 d'une collaboration suivie avec La FING (*La Fondation Internet Nouvelle Génération*). Cette collaboration a permis à des projets d'ateliers numériques de se développer et surtout d'obtenir une visibilité et une reconnaissance sur le plan régional et international.

Les activités de la FING s'organisent en métiers :

- Veille et prospective sur les technologies, les usages, les services et les grands enjeux au croisement de la société, de l'économie et de la technologie;
- Détection, valorisation et mise en réseau de l'innovation et des innovateurs. Deux manifestations clé : “ le Carrefour des Possibles ” et “ le Mobile Monday Think tank et Do tank ” pour explorer les défis et les opportunités de l'avenir autour de grands sujets de société, avec des entreprises, des acteurs publics, des acteurs sociaux, des créateurs? entrepreneurs, chercheurs et étudiants.

En 2009/2010, les 4 thèmes sont la ville (*Villes 2.0*), l'identité (*Identités Actives*), le vieillissement (Plus longue la vie) et l'innovation publique (*la 27ème région*).

L'école souhaite s'engager fortement dans ces programmes et en faire profiter ses ateliers.

Cet engagement nécessite deux démarches.

- La première est une démarche d'adhésion à La FING. Cette adhésion est de 750 € annuellement à prendre sur le budget de fonctionnement de l'école.
- La seconde est la signature d'une convention entre la ville, pour l'école d'art et La FING afin de déterminer les programmes dont l'école peut être partenaire et bénéficiaire en terme de moyens qui seront valorisés dans la pédagogie et viendront en atténuation de charge sur son budget de fonctionnement ainsi qu'en terme de valorisation des productions artistiques de l'école.

La convention est jointe en annexe.

Compte tenu de ces éléments, je vous demande, mes chers collègues de bien vouloir:

ADHERER à la fondation pour l'Internet nouvelle génération (La FING). Le montant de cette adhésion est à imputer de la ligne 92312-637-1691 qui dispose de disponibilités suffisantes .

- **ADOPTER** la convention de partenariat
- **AUTORISER** Madame le Maire ou l'adjoint délégué à l'école supérieure d'art à signer cette convention et tout document afférent.

2010.94 - ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ART - ADHÉSION DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ART À L'ASSOCIATION POUR LA FONDATION INTERNET NOUVELLE GÉNÉRATION (FING) - AUTORISATION DE SIGNER LA CONVENTION

Présents et représentés	: 52
Présents	: 43
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 52
Pour	: 52
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.**

**Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Député Maire
Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 04/02/2010
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**

CONVENTION

ENTRE :

La ville d'Aix en Provence pour l'Ecole Supérieure d'Art d'Aix-en-Provence,

située Rue Emile Tavan, 13 100 Aix-en-provence,

représentée par Patricia LARNAUDIE, adjoint délégué aux enseignements supérieurs

ci-après désignée comme "l'Ecole Supérieure d'Art",

ET :

L'association pour la Fondation Internet Nouvelle Génération

dont l'établissement régional est situé 2 rue Henri Barbusse, 13 001 Marseille (siège 70 rue Amelot, 75011 Paris),

représentée par Jean-Marie BOURGOGNE, Directeur Général Adjoint

ci-après désignée comme "la FING",

IL EST CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT :

Article 1 – Introduction

La FING est un projet collectif et ouvert d'animation de la veille, de la recherche et de l'innovation sur les usages de l'internet de demain. A ce titre, elle mène un travail permanent de veille ; elle associe un grand nombre d'acteurs de tous horizons, privés, publics et associatifs, dans des réflexions prospectives et créatives ; elle explore des sujets nouveaux et contribue à des expérimentations.

L'école supérieure d'art d'Aix-en-Provence est un établissement public d'enseignement supérieur artistique régi par la municipalité d'Aix-en-Provence.

L'école supérieure d'art d'Aix-en-Provence forme des artistes et des créateurs, professionnels de haut niveau, pour les mener au coeur de la réalité artistique contemporaine et des métiers de la création. Elle poursuit en cela la mission générale d'enseignement supérieur assignée aux écoles d'art sous la tutelle pédagogique du ministère de la culture.

Elle occupe également une place déterminante dans la vie culturelle d'Aix-en-Provence et sa région par la diffusion et la sensibilisation à la création contemporaine. Si elle remplit sa mission d'enseignement généraliste commune aux établissements équivalents, l'école se distingue toutefois par son projet pédagogique fortement orienté vers la création numérique et la transdisciplinarité.

Article 2 – Objet de la convention

La présente convention définit les conditions de la collaboration entre l'école supérieure d'art et la FING dans le champ du numérique et de la créativité :

- L'Ecole et la FING communiqueront régulièrement sur leurs projets afin de trouver des synergies avec l'autre partie,
- La Fing apportera aux professeurs, équipes pédagogiques et membres de l'encadrement de l'Ecole, qui en expriment le souhait, les éléments de réflexions issues des programmes d'action, les pistes d'actions et les propositions d'expérimentation qui en découlent :
 - Villes 2.0 (programme sur la relation à la Ville à travers le numérique : Mobilité et ville durable, Plateforme d'innovation ouverte, 5°écran, réseau sociaux hyperlocaux, etc.)
 - Identités actives (programme sur l'identité numérique)
 - Plus Longue La Vie (programme sur le vieillissement, l'autonomie et les liens intergénérationnel)
- L'Ecole supérieure d'Art indiquera à la FING les projets pédagogiques susceptibles de résonner avec les travaux de la FING et suggèrera des modes d'implication dans ses projets et avec les étudiants,
- De façon plus générale, les parties échangeront sur les initiatives nationales ou internationales pouvant revêtir un intérêt dans le développement propre (ou commun) de chaque partenaire,
- Chaque partenaire pourra mettre à disposition du partenariat des ressources humaines ou matérielles, dans la limite de ses moyens, permettant de d'accélérer ou de d'enrichir les projets communs.

L'Ecole supérieure d'art et la FING joindront leur effort pour soutenir les initiatives (projets et dispositifs) et les réseaux ayant comme objets de développer la créativité, l'innovation et l'interdisciplinarité dans le services et usages du numérique.

Article 3 – Plan d'Actions

Pour l'année 2009, les actions communes portées par les partenaires ont été les suivantes :

- animation de l'espace Expérience à l'occasion de la manifestation internationale LIFT France organisée par la FING à Marseille les 19, 20 et 21 juin 2009 :
 - La FING a invité les étudiants et les enseignants aux 3 jours de la manifestation,

- La FING fait mention dans les supports (communication offset ou numérique) du partenariat avec l'École,
- L'École présentera des projets artistiques, innovants, en relation avec le thème de la manifestation (Le Futur, faites le vous-même)
- La Fing et l'École s'efforceront de faire naître des projets communs, dans le cadre des dispositifs régionaux (Pacalabs), nationaux ou Européens.

Au titre de cette convention et en contrepartie de son apport à l'animation de LIFT 2009, l'École supérieure d'Art devient adhérente et membre de droit de la Fing pour l'année 2009.

Article 4 – Limites de la convention

Aucune des deux organisations ne se prévautra de sa collaboration avec l'autre pour conférer une autorité particulière à ses conclusions ou ses analyses sur un sujet quel qu'il soit, sans un consentement préalable et explicite de l'autre organisation.

Article 5 – Renouvellement


La convention est conclue pour l'exercice 2010.

Elle pourra être renouvelée chaque année sur la base d'un accord explicite et d'un plan d'action commun.

Fait à Aix-en-Provence, le
En deux exemplaires.

Pour la FING
Jean-Marie Bourgogne
Directeur Général Adjoint

Pour la Ville d'Aix en Provence
Patricia Larnaudie
Adjoint délégué aux enseignements artistiques



ANNEXE 1

Liste de contacts de l'Ecole supérieure d'Art

Nom :

Fonction :

Téléphone :

Courrier électronique :

Nom :

Fonction :

Téléphone :

Courrier électronique :

Nom :

Fonction :

Téléphone :

Courrier électronique :

Nom :

Fonction :

Téléphone :

Courrier électronique :

ANNEXE 2

Liste de contacts de la Fing

Nom : Jean-Marie Bourgogne

Fonction : Directeur Général Adjoint

Téléphone : : 04 91 52 88 26

Courrier électronique : jmbourgogne@fing.org

Nom : Axelle Benaich

Fonction : Responsable Animation et Communication

Téléphone : : 04 91 52 88 26

Courrier électronique : abenaich@fing.org

Nom : Renaud Francou

Fonction : Chef de Projet

Téléphone : : 04 91 52 88 26

Courrier électronique : jmbourgogne@fing.org

Nom : Denis Pansu

Fonction : animateur national Accélérateur de Projets

Téléphone : 01 40 13 64 46

Courrier électronique : dpansu@fing.org

Nom : Aurialie Jublin

Fonction : Responsable administrative

Téléphone : : 04 91 52 88 26

Courrier électronique : ajublin@fing.org

Nom : Carole Anne Rivière

Fonction : Responsable Plus longue la vie .net

Téléphone : 01 40 13 64 46

Courrier électronique : cariviere@fing.org

Nom : Thierry Marcou

Fonction : Responsable Villes 2.0

Téléphone : 01 40 13 64 46

Courrier électronique : tmarcou@fing.org

Nom : Charles Népote

Fonction : Responsable Identités Actives

Téléphone : 04 91 52 88 26

Courrier électronique : cnepote@fing.org